

	FICHE TECHNIQUE	03-12-2014
Hydrofuge / Oléofuge Protection invisible		CILEX IMPERMEABILISANT PRÊT À L'EMPLOI Prêt à l'emploi liquide pour l'imperméabilisation des toitures, façades et dallages.

1. COMPOSITION

Substances actives : Dispersion de polymères en phase aqueuse
Ce produit ne contient pas de solvants.

2. MODE D'ACTION

Le **CILEX IMPERMEABILISANT** permet une protection invisible hydrofuge et oléofuge. Les substances actives contenues dans ce produit sont capables de se greffer dans les interstices des supports poreux diminuant ainsi la tension de surface.

3. MODE D'EMPLOI

Le **CILEX IMPERMEABILISANT** peut être utilisé en action préventive pour éviter l'apparition des salissures sur les toits, façades et dallages.

Avant traitement :

Le produit doit être appliqué sur un support propre et sain. Aussi, il est recommandé de procéder à un lavage du support avec le **CILEX DETERGENT**, et ensuite d'appliquer le **CILEX ANTI-MOUSSE**. Après 3 semaines de traitement, vous pourrez appliquer Le **CILEX IMPERMEABILISANT**. Dans le cas d'un support propre ou neuf, vous pouvez appliquer directement l'imperméabilisant sur les surfaces.

Traitement :

Lorsque votre surface est exempte de salissures, mousses et champignons, appliquer le produit pur, de bas en haut à l'aide d'un pulvérisateur, d'un pinceau ou d'un rouleau.

La dose d'application est de 0,3L/m². Le dosage est dépendant de la porosité du support. Un essai de convenance est recommandé de façon à quantifier la dose de pulvérisation. Plus le support sera poreux, plus la quantité de produit au m² devra être importante.

Le produit est sec 3 à 5 heures après l'application. Il ne modifie pas l'aspect, ni la structure des matériaux.

Ne pas appliquer l'imperméabilisant sur un support humide ou gelé car la saturation en eau empêchera la pénétration des polymères.

	FICHE TECHNIQUE		03-12-2014
Hydrofuge / Oléofuge Protection invisible	CILEX IMPERMEABILISANT PRÊT À L'EMPLOI Prêt à l'emploi liquide pour l'imperméabilisation des toitures, façades et dallages.		

4. PRECAUTIONS D'EMPLOI

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.

Éviter toute exposition inutile. Porter un équipement de protection adapté (vêtement, gants et masque approprié). Ne pas utiliser ce produit pour un autre usage que celui pour lequel il a été créé. Ne pas appliquer sur le chaume et les végétaux. Conserver hors de la portée des enfants et des animaux domestiques. Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Ne pas réutiliser l'emballage. L'emballage et le produit doivent être éliminés en tant que déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

5. CONDITIONNEMENTS ET REFERENCES

CILEX Imperméabilisant – Bidon de 5 L – Réf : D1243

CILEX Imperméabilisant – Bidon de 25 L – Réf : D1244